

Session 4 : Evaluation et perspectives du Projet de Service  
Concours initiative prévention 2011



**Dr Chantal CADENAT** – Médecin du travail – SIST 66 – Perpignan

**Dr Christine COLONNA** – Médecin du travail – SIST 66 – Perpignan

**Claudine MAZZIOTTA** – Directrice adjointe – SIST 66 – Perpignan

**Dr Catherine SMALLWOOD** – Médecin du travail – SIST 66 – Perpignan

Afin de définir les orientations stratégiques du service, les travaux et les réflexions des différents groupes de travail tels que le comité de réflexion, la commission médico-technique et la commission technique pluridisciplinaire ont été pris en compte.

Ces travaux ont permis d'identifier des pistes de travail à suivre pour répondre aux besoins de nos adhérents en lien avec le Plan Santé Travail.

Le **comité de réflexion**, une spécificité de notre service.

Composé du président du SIST, des membres du conseil d'administration, du directeur, des chefs d'entreprise, et des représentants des différentes catégories de salariés du SIST66.

Fonctionne sur la base du volontariat.

Sa finalité, réfléchir en amont sur les évolutions des services de santé au travail en associant des points de vue différents et en faisant travailler des membres du SIST et des participants extérieurs.

Son rôle : identifier les problématiques, initier des actions et les évaluer.

La **commission médico-technique**

Composée des médecins du service.

Elle analyse les besoins des adhérents et de leurs salariés tout en se référant aux axes du Plan Santé Travail.

La **commission technique pluridisciplinaire**

Composée des équipes pluridisciplinaires des deux services de Santé au Travail des Pyrénées Orientales (SIST66 et CSTPO), de l'association APTE, et d'ingénieurs de la CARSAT et de l'OPPBTP.



Ses objectifs : Mettre en commun les moyens et les compétences pour conduire des actions de prévention auprès des adhérents et de leurs salariés (petits déjeuners de la prévention...).

Pour répondre aux interrogations des différents comités, et afin d'identifier les besoins sur les Pyrénées orientales, une enquête adhérent a été lancée.

Cette enquête a abordé 4 thèmes :

- L'image et la perception du SIST66.
- Les attentes des adhérents en termes de prévention.
- L'organisation des équipes médicales.
- Une question ouverte sur les services supplémentaires attendus.

Les résultats de cette enquête ont été restitués au comité de réflexion, à l'assemblée générale du service, à la commission de contrôle, et à la commission médico technique et ont permis au bureau et au comité de direction de définir les orientations stratégiques. Dans un premier temps, quatre projets ont été lancés :

- Une action de communication auprès des TPME.
- Une action de partenariat auprès des experts-comptables.
- La mise en place d'un portail santé travail.
- Le projet EVOL : évolution des métiers.

Pour l'action de communication auprès des TPME, l'idée d'un concours a été retenue : Le Concours Initiative Prévention 2011, un mode projet partagé.

### LES DIFFERENTES ETAPES DU PROJET « CONCOURS INITIATIVE PREVENTION 2011 »

#### **Définir le besoin**

Communiquer auprès des TPME sur la prévention pour créer une dynamique autour de ce thème.

Faire partager un objectif commun à différents partenaires pour un travail en réseau.

#### **Mettre le besoin en mode projet**

Nous avons traduit les objectifs exprimés en objectifs opérationnels : le besoin était de communiquer sur la prévention auprès des TPME, l'action choisie a été de faire un concours. L'autre besoin était un travail en réseau, l'action choisie a permis de rassembler des participants venant de structures différentes.

Le principe de ce concours est de récompenser les entreprises qui se sont particulièrement investies dans la prévention des risques professionnels en mettant en place des actions, mais aussi d'encourager celles qui ont élaboré un projet de prévention.

L'objectif du concours est de sensibiliser les entreprises à la santé et à la sécurité au travail et à la prévention des risques professionnels par une communication adaptée dans un contexte non contraignant et d'émulation.

Un chef de projet a été nommé.

Un comité d'organisation a été créé, il est composé de représentants des organisations suivantes :

Le SIST66, le CSTPO, l'association APTE, l'UPE 66, la CARSAT, la DIRRECTE, l'OPPBT, le SAMETH, l'ARACT, l'OPCALIA, la CCI, le conseil général, la communauté d'agglomération, la presse locale.

Sa composition est diverse, permettant ainsi à des personnes qui sont toutes concernées par la prévention de se rencontrer et d'échanger.

Son rôle est d'organiser le projet depuis le début jusqu'à son évaluation.

Nous avons évalué les ressources humaines et matérielles: fiche engagement des partenaires.

Nous avons évalué le coût du projet : budget prévisionnel.

Nous avons contractualisé les différents acteurs : convention de partenariat.

Cette étape s'est concrétisée par une fiche projet qui a été notre fil conducteur pendant toute la durée du projet.

### **L'Analyse des risques**

Lors de réunions d'étape du comité d'organisation, par la méthode du Brainstorming et QQOQCP nous avons repéré les différents risques : aucun intérêt pour le concours au niveau des entreprises, absence de candidature, délais trop courts, problème de budget....

Nous avons mesuré leurs niveaux de blocage, ce qui nous a permis de quantifier l'impact des risques sur ce projet (absence de dossiers de candidature = risque 100%).

### **La planification**

Nous avons listé et reporté sur un planning l'ensemble des tâches à accomplir.

Ce planning a servi de tableau de bord lors de nos différentes réunions pour le pilotage du projet.

Ce planning était détaillé, chaque tâche avait sa durée estimée, il lui était affecté une ressource matérielle (estimation des coûts) et une ressource humaine.

Les interdépendances entre les différentes tâches étaient prises en compte, par exemple le règlement devait être validé avant de lancer l'appel à candidature.

Le planning a été actualisé et communiqué à l'ensemble des acteurs.

### **La communication**

Nos objectifs de communication étaient de promouvoir le projet auprès des entreprises, de faciliter le pilotage, et de mobiliser les acteurs.

Les questions que nous nous sommes posées :

Qui communique ? A qui communiquer ? Quoi communiquer ? Quand ? Comment ?



Cette réflexion nous a permis de réaliser notre plan de communication :

- Création d'une charte graphique pour le concours (logo + baseline), tous les partenaires se sont engagés à intégrer dans leur plan de communication l'appel à candidature du concours en utilisant la charte graphique retenue (sites Internet, newsletter...).
- Création du dossier de candidature avec le règlement, le dossier d'inscription, réglementation sur le droit à l'image.
- Création d'un document (chemin de fer) pour élaborer le support de présentation du projet de l'entreprise.
- Interviews et visites des entreprises.
- Création de 20 power points pour la présentation de chaque projet le 28 Avril 2011
- Conférences de presse (3), dossiers de presse.
- Création des cartons d'invitation, d'affiches, et programmes.
- Création d'un film (8 min) pour chacune des 6 entreprises lauréates, ce film étant présenté lors de la remise des prix le 17 Juin 2011.

### Le pilotage

Le chef de projet avait pour mission de suivre le degré d'avancement du projet, de mettre à jour la planification et de suivre les coûts.

L'important était d'anticiper les dérives éventuelles en termes de délai et de coût pour mettre en place des actions correctives.

Les différentes réunions du comité d'organisation ont permis de faciliter les remontées d'informations, les échanges entre les acteurs et de maintenir la cohésion entre eux.

Tous les documents élaborés ont été présentés et validés par le comité : le règlement du concours, la convention, le dossier d'inscription, la grille d'évaluation pour le jury, le programme...

Les critères de sélection en rapport avec l'originalité et l'efficacité de l'action par rapport au thème de la prévention ont été définis.

Deux jurys ont été constitués, le premier pour vérifier que toutes les entreprises candidates satisfaisaient aux critères du concours (20 entreprises ont été retenues) et le deuxième pour sélectionner les 6 entreprises lauréates.

Deux étapes importantes dans le déroulement du projet avec couverture médiatique :

- Le 28 avril, journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, a été retenue pour être la journée de présentation des 20 projets. Elle nous a paru particulièrement indiquée pour sensibiliser les chefs d'entreprises à la prévention. Toutes les entreprises candidates ont présenté leur projet avec un temps de parole et des moyens matériels identiques (PowerPoint).
- Le 17 juin, journée de l'assemblée générale du SIST66, a été retenue pour la présentation des films des 6 entreprises lauréates et la remise des prix. Cette manifestation a été clôturée par une table ronde sur le thème de la prévention réunissant des experts dans ce domaine.

Participants à la table ronde :

- Mr Robert SALOMON, chef de département de la direction générale du travail  
responsable de l'animation de la politique du travail et de son contrôle
- Mr Martial BRUN, directeur général du CISME
- Mr Serge DELTOR, directeur régional des améliorations des conditions de travail
- Mr Alain CWICK président du conseil d'administration de la CARSAT-LR
- Mr Jean-Claude REUZEAU, directeur régional de la CARSAT-LR
- Mr Louis BONNAFOUS, président du conseil du comité sud de l'OPPBTP
- Mr Fernand SIRE, député ayant travaillé au G8 sur le projet sociétal du bien-être au travail
- Mr Paul BLANC, sénateur en charge au niveau national et local de l'étude du maintien à l'emploi et du handicap.
- Dr Christine COLONNA, médecin du travail à Perpignan

Cette table ronde a permis à l'assistance nombreuse et intéressée, de mieux comprendre les interactions qui existent entre les différents acteurs dans le domaine de la prévention. Ces derniers ont manifesté leur intérêt pour une telle rencontre qui leur a permis d'échanger entre eux, car bien que travaillant tous à l'amélioration des conditions de travail, ils ont peu souvent l'occasion de se rencontrer tous ensemble aussi bien les responsables administratifs, les médecins du travail qui sont sur le terrain et les responsables politiques qui peuvent soutenir les actions impulsées.

## Le bilan

Une réunion d'évaluation est programmée pour faire le point entre les objectifs initiaux et les objectifs atteints et pour tirer les enseignements de la façon dont s'est déroulé ce projet. Cette dernière réunion officialisera la clôture du projet.

## Conclusion

Les apports du travail en mode projet ont permis à notre service de s'engager dans d'autres chantiers sous la forme de modes projets.

Cette méthode de travail appelle de nouveaux comportements tels que le partage, l'apport de compétences différentes, l'apport de points de vue différents.

L'important c'est la recherche de l'esprit de consensus et l'apport d'émulation qui en résulte.